



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR  
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 45  
DATE : Jeudi 20 juin 2019  
19h00 à 22h00  
Salle Ernest-Choquette  
99, rue du Centre-Civique

---

**VERSION FINALE**

Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire (*arrivée à 19h40*)  
GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes  
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont  
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire  
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne  
CHARRON, Christian, Directeur (intérim) – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement  
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire  
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire

---

**1. Accueil et présentation de l'ordre du jour**

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 45<sup>e</sup> rencontre du comité;
- L'ordre du jour est modifié.

**2. Adoption de compte rendus de rencontre**

- Les membres révisent, modifient et approuvent les compte rendus des rencontres 37, 38, 39 et 40.

### 3. Demande d'obtention d'un statut particulier à la MRC

#### a) Énoncé de vision

- Les membres révisent l'énoncé de vision pour la zone A-16 ayant été rédigé à la rencontre précédente. Cet énoncé fera partie intégrante de la demande de reconnaissance d'un statut particulier. Cet énoncé se lit comme suit :

« La zone A-16 est un lieu d'exception. Elle est définie par sa beauté, ses paysages champêtres, son histoire, son héritage de la pomiculture, de même que la mise en valeur de son patrimoine bâti, culturel et artistique.

C'est un lieu unique, situé en piémont de la montagne, qui assure la transition entre les milieux urbains et agricoles, à l'extrémité du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Il est mis en valeur en agencant protection des boisés et cours d'eau, agriculture urbaine et lieu à vocation récréative et culturelle. C'est un milieu vivant qui contribue à la qualité de vie des Hilairemontois(es).

Ce lieu à valeur ajoutée au cœur de la réserve de la biosphère du mont Saint-Hilaire, se doit d'être protégé et mis en valeur. Il se veut un legs pour les générations futures. »

#### b) Diagnostic paysager – zone A-16 – Éléments manquants de MA Huard?

- C.Charron explique ce qui reste à venir de la spécialiste en paysage afin de finaliser son rapport;
- Les membres rappellent à nouveau leurs attentes à l'égard de la spécialiste en paysage. Ils souhaiteraient notamment une partie du rapport qui soit dédiée exclusivement à la zone A-16 tel que demandé initialement.

#### c) Document de statut particulier et Plan concept

- Le Service de l'aménagement du territoire et de l'Environnement (SATE) travaillera sur le document de statut particulier et le plan concept final durant l'été;
- Une discussion sur le document pré-final aura lieu avec les membres du comité en septembre.

#### d) Cheminement de la demande de statut particulier

- Le cheminement du dépôt de la demande de statut particulier à la MRC est reconfirmé, à savoir :
  - Document et plan pré-final;
  - Échange en comité plénier du conseil municipal;
  - Demande d'avis préliminaire à la MRC;
  - Commentaires de la MRC;
  - Ajustements si requis;
  - Adoption par le conseil municipal;

- Dépôt de la demande officielle à la MRC;
- Décision de la MRC.

#### 4. Prochaines étapes des travaux du comité et planification des sujets / thèmes pour les prochaines rencontres

- Les membres conviennent de tenir des rencontres aux dates suivantes :
  - 12 septembre;
  - 26 septembre;
  - 10 octobre;
  - Et tous les jeudis aux 2 semaines jusqu'à Noël.
- Une liste de thèmes à aborder est également élaborée.

#### 5. Varia

- Lettre d'une citoyenne :
  - Les membres prennent connaissance d'une lettre de remerciements d'une citoyenne au sujet des travaux du comité.

#### Suivis à effectuer

- Faire suivre la lettre reçue d'une citoyenne aux membres du comité (H.Mimee);
- Prévoir un texte dans le prochain bulletin Horizon – septembre 2019? (H.Mimee, nouvelle directrice des Communications);
- Faire suivre le document reçu d'un évaluateur aux membres du comité (H.Mimee).

Hugo Mimee  
Coordonnateur du comité